

## ASSEMBLÉE NATIONALE

7 mai 2024

---

ACCOMPAGNEMENT DES MALADES ET FIN DE VIE - (N° 2462)

Non soutenu

### AMENDEMENT

N ° CS1040

présenté par  
Mme Frédérique Meunier

-----

### ARTICLE 8

À l'alinéa 9, substituer au mot :

« quinze »

le mot :

« huit ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à tenir compte des situations d'urgence dans lesquelles peuvent se trouver certains patients.